

Les bovins menacés par un nouveau virus

Apparu cet été, Shamonda s'est depuis répandu dans une cinquantaine de départements.

Frédéric Mouchon

LES BONNES nouvelles sont tellement rares sur le front agricole que le ministère de l'Agriculture s'est empressé de saluer, la semaine dernière, l'assouplissement prochain des restrictions aux mouvements de bovins, à la suite de la campagne de revaccination des cheptels contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Une maladie qui les avait décimés l'an passé.

Mais, à peine les éleveurs se remettent-ils de ce cauchemar qu'un nouveau virus menace désormais leurs troupeaux de bovins et de petits ruminants. Transmis par des

moucheron piqueurs et baptisé « shamonda-Europe », il est apparu en juin dans des exploitations de vaches laitières et circule aujourd'hui dans plusieurs régions françaises.

Fièvre, diarrhée, baisse de la production laitière

Aucun élément ne suggère — pour l'instant, du moins — un risque pour l'être humain ou pour la consommation de lait ou de viande. Mais, quand un animal est atteint, les conséquences peuvent être graves, voire dramatiques. « C'est une sorte de grippe intestinale qui se traduit par de la fièvre, des diarrhées, une baisse de la production laitière, détaille

Kristel Gache. Si l'infection a lieu sur une femelle en gestation, elle peut provoquer des avortements et d'importantes malformations fœtales. »

Directrice de GDS France, la fédération nationale des organisations d'éleveurs chargée d'accompagner la profession en matière de santé et de bien-être animal, la vétérinaire recommande en priorité aux fermiers de protéger leurs troupeaux contre les insectes vecteurs. Ce que Stéphane Lorget a fait, dès cet été, en pulvérisant sur le dos de ses vaches gestantes un produit désinsectisant. « Mais je ne sais pas si c'est efficace sur les moucheron qui

transmettent ce virus. La crainte d'être touché à mon tour me trotte dans la tête alors que les vêlages doivent débuter d'ici trois semaines », confie cet éleveur de l'Aisne.

Pas de traitement

Si le virus a d'abord été observé dans l'est de la France, il a depuis essaimé dans l'ouest du pays. « Une cinquantaine de départements sont désormais touchés », estime Kristel Gache. Aucun vaccin n'est disponible pour enrayer la maladie et il n'existe pas de traitement permettant d'éliminer le virus chez l'animal. Mais la vétérinaire estime que Shamonda est « moins pro-

blématique que la DNC » car « aucun abattage n'est imposé par la réglementation en cas d'infection ». Ce qui inquiète les éleveurs, c'est que ce virus, connu pour circuler en Asie et en Afrique, n'avait jusqu'ici jamais été observé en Europe. Quand les premiers animaux malades ont été repérés cet été dans l'Hexagone, des cas similaires ont été constatés en même temps en Suisse et en Allemagne. Et le virus s'est désormais étendu à la Belgique et aux Pays-Bas. Comment est-il arrivé sur le sol européen ? « Plusieurs hypothèses sont étudiées, avance Kristel Gache. Soit il a été introduit par des insectes vec-

teurs présents dans des plantes ou des conteneurs, soit du fait de l'introduction d'animaux déjà malades. »

Les autorités sanitaires européennes surveillent d'autant plus sa propagation qu'en Suisse, le virus a été détecté dans l'encéphale de deux chevaux présentant des troubles neurologiques. Autre source d'inquiétude pour les vétérinaires : l'existence de deux génotypes différents de Shamonda. « Si un animal venait à être infecté par les deux en même temps, il n'est pas exclu que cela engendre la fabrication d'un autre virus, déroule Kristel Gache. Ce serait le mauvais scénario. »